

KELACHOU GUENGAT

Au vert, entre ville et mer

Bulletin d'informations municipales

N°891 - Octobre 2022

DISTRIBUTION KELACHOU SEPTEMBRE 2022

Le Kelachou du mois de septembre devait être distribué dans toutes les boîtes aux lettres la semaine du 29 août, c'est-à-dire avant la rentrée scolaire.

Le bulletin est imprimé au service reprographie de Quimper Bretagne Occidentale. En raison d'un problème d'impression, celui-ci a été distribué la semaine du 5 septembre.

Quand vous avez reçu le bulletin, certains événements avaient eu lieu, le Maire et les membres du comité de rédaction s'excusent auprès des organisateurs, de l'école...

APEL ÉCOLE DE GUENGAT BOURSE AUX JOUETS ET VÊTEMENTS



L'Apel de l'école Saint Joseph de Guengat organise la 3^{ème} édition de la bourse aux jouets et vêtements le **dimanche 9 octobre 2022** à la salle des sports de Guengat de 9h à 16h. Entrée gratuite.

Renseignements par mail : ecole-stjoseph-bav@outlook.fr

JOUR DE LA NUIT

Cette année, le "Jour de la Nuit" aura une importance symbolique en cette période d'économie d'énergie : nous célébrerons cette nuit particulière le **samedi 15 octobre 2022**.

Cet événement est organisé pour sensibiliser la population à la beauté du ciel étoilé et à la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse et les éclairages inutiles.

Lors du "Jour de la Nuit", nous redécouvrons le plaisir d'entendre et de comprendre le monde de la nuit : c'est l'occasion de faire des balades nocturnes à la rencontre des chauve-souris, d'organiser des soirées contes au coin d'un feu de bois, observer et découvrir des constellations, des planètes et de la voie lactée...

REPAS DES AÎNÉS

Cette année, le repas des aînés aura lieu le **dimanche 6 novembre** au restaurant du Nevet à Plogonnec. Sont invitées les personnes de la commune nées avant le 1^{er} janvier 1953.

Pour l'organisation de cette journée, l'inscription est obligatoire à la Mairie **pour le 24 octobre**, dernier délai en complétant le coupon réponse ci-dessous, en appelant au 02 98 91 06 16 ou par mail : mairie@guengat.bzh

Vous pouvez également préciser si vous avez un problème de moyen de déplacement ; dans ce cas, un covoiturage sera organisé.



Photo prise lors du repas des aînés en 2021

COUPON-RÉPONSE - REPAS DES AÎNÉS 2022 à retourner en Mairie pour le 24 octobre, dernier délai

NOM : Prénom :
Adresse : Tél :

Mairie de GUENGAT - 25 rue de la Mairie - 29180 GUENGAT
Tél : 02 98 91 06 16 - Courriel : mairie@guengat.bzh - Site internet : www.guengat.fr

VIE ET ACTIONS MUNICIPALES

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'État, les collectivités locales et les établissements publics ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

La loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics évolue. Depuis le 1^{er} juillet 2022, celle-ci s'applique aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif.

L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires s'étend à de nouveaux lieux :

- les propriétés privées à usage d'habitation, y compris leurs espaces extérieurs et leurs espaces d'agrément,
- les zones accessibles au public dans les zones destinées au commerce et activités de services,
- les cimetières et columbariums.

Cette application de la loi amène à des changements de pratiques au sein des services techniques sur l'entretien des espaces publics notamment de la voirie. L'utilisation de matériel de désherbage mécanique ne donne pas les mêmes résultats que le chimique. Il se peut que dans les lotissements, au pied des murs en limite de propriété, de la végétation reste présente.

Un effort de chacun doit permettre de remédier à cette problématique.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En raison de l'augmentation notable du coût de l'énergie, il apparaît nécessaire de modifier les horaires de l'éclairage public.

Ainsi, la Municipalité a pris la décision d'éteindre les lumières à 21h30 au lieu de 22h sur l'ensemble de la commune à partir du 6 octobre.



APPEL AU CIVISME

Certains comportements obligent à faire un rappel au civisme.

Le civisme consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société.

Cet article est destiné à rappeler que des règles existent. Les enfreindre, c'est porter atteinte aux autres.

À titre d'exemple, on peut citer des comportements vus sur le territoire communal :

- emprunter la liaison vers la voie verte en engins motorisés (quad, moto...),
- ne pas ramasser les crottes de son chien sur la voirie et dans les espaces verts notamment sur la pelouse du restaurant scolaire,
- vitesse excessive dans les quartiers
- déchets sur la voie publique.

Il est interdit de déposer des sacs poubelle au pied des containers, ils sont éventrés et ne sont pas collectés.

Soyons tous responsables de notre territoire.



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

Faustine BERNARD SAVINA
24 route de Keryeven, Kerlivien
née le 23 août

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés :

Flavian LE GUELLEC et Elodie KEROUREDAN,
3 Chemin de Quillihouarn, mariés le 3 septembre

UTILISATION DES DRONES

Il a été constaté que des drones survolent la Commune et notamment les propriétés privées, des remarques ont été faites en Mairie.

La Municipalité rappelle que les drones sont soumis à une réglementation : distance, hauteur...

Pour le bien-être de tous, il est demandé aux propriétaires de drones de respecter ses consignes.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2022

Modification du périmètre de protection de l'église Saint Fiacre et son calvaire classés aux monuments historiques

Suite à une demande de la Municipalité, l'Architecte des Bâtiments de France a proposé un nouveau périmètre : le périmètre délimité des abords. Celui-ci prévoit une surface de 39,8 ha au lieu de 78 ha.

Le CM valide ce nouveau périmètre. Une enquête publique aura lieu avant la fin de l'année où toute personne pourra venir consulter le dossier en Mairie.

Éclairage public : convention financière avec le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF)

Le CM décide de procéder à la rénovation de 16 points lumineux situés "rue de Bretagne" et "rue de la Mairie" : 13 lanternes sur façades et 3 lanternes + mâts. Coût : 27 400 € HT.

Pour la commune : 19 650 € HT (prise en charge par le SDEF estimée à 7 750 €).

Audit énergétique des bâtiments publics : convention avec le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF)

Le CM décide d'approuver le projet d'audit énergétique des bâtiments publics proposé par le SDEF.

Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 01.01.2023

En application de la loi NOTRe, il est proposé au CM de modifier la nomenclature comptable actuelle en changeant de maquette budgétaire et adopter le référentiel M57 à compter du budget primitif 2023, le CM donne un avis favorable.

Subvention exceptionnelle

Le CM décide de verser une subvention exceptionnelle de 300 € à l'Ulamir dans le cadre de l'organisation des rencontres territoriales jeunesse (RTJ). L'objet de ces RTJ est d'organiser des temps d'échanges entre les jeunes, les élus et les intervenants jeunesse.

Décisions modificatives budgétaires

Le CM décide de procéder à quelques écritures

modificatives budgétaires.

Adhésion de la Commune à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion du Finistère (CDG 29)

Les centres de gestion peuvent assurer des médiations dans les domaines relevant de leurs compétences à la demande des collectivités territoriales.

La médiation est un dispositif qui a vocation à désengorger les juridictions et vise à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux devant le juge.

Le CM décide d'adhérer à la mission de médiation proposée par le CDG29.

Protection Sociale Complémentaire – Personnel communal : négociation collective proposée par le Centre de Gestion du Finistère

Le CM donne mandat au CDG29 afin qu'il procède à la négociation dans le cadre de l'opportunité de conclure un accord collectif dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire (risque santé et prévoyance) pour le personnel communal.

Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF) : retrait de la commune de Guengat

En 1988, la Commune décidait d'adhérer au SIMIF dans le cadre de l'achat et la maintenance de logiciels informatiques. Le CM décide le retrait de la Commune du SIMIF afin de faire appel à un autre éditeur de logiciels pour équiper les services de la Mairie.

Questions et informations diverses

- *Décisions prises par délégation*

Pierrick BOUSSARD, adjoint aux finances, fait part aux conseillers des décisions prises par délégation.

- *SDEF : rapport d'activité 2021*

Le CM prend acte du rapport d'activité 2021 du SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère).

- *Casiers partagés – local 26 rue de Bretagne : consultation entreprises (appel d'offres)*

Un appel d'offres sera lancé en octobre sur Megalis.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES SERVITUDES RADIOÉLECTRIQUES

Une enquête publique sur les servitudes radioélectriques aura lieu **du 10 au 25 octobre 2022**.

Pendant cette période, toute personne pourra venir prendre connaissance du dossier en Mairie et noter ses observations.

Cette enquête publique concerne le réseau de communication du Ministère de l'intérieur et des outre-mer pour les services suivants : Préfecture, Police, Gendarmerie, Pompiers, SAMU et tous les services contribuant à la sécurité du public.

Le Ministère protège ses infrastructures, afin que les liaisons ne soit pas perturbées ou obstruées (bâtiment, éolienne, grue...). Ce réseau radioélectrique est déjà en place et fonctionne.

CLIC : ATELIERS NUMÉRIQUES

En collaboration avec le réseau des Médiathèques de QBO, le CLIC propose un cycle d'ateliers numériques sur différentes communes de l'agglomération :

- le **jeudi 29 septembre** de 10h à 12h à la Médiathèque de Pluguffan : organiser son temps sur tablette, toutes les ficelles pour gérer son agenda depuis sa tablette.
- le **mercredi 19 octobre** de 10h à 12h à la Médiathèque de Guengat : jouer sur sa tablette, découvrir une sélection de jeux sur tablette à emporter partout avec soi.
- le **jeudi 24 novembre** de 10h à 12h à la Médiathèque de Plomelin : Comment suivre l'actualité mondiale, nationale et locale depuis sa tablette ?
- le **vendredi 9 décembre** de 10h à 12h à la Médiathèque de Plonéis : les messageries instantanées sur tablette. Avec les applications nécessaires, il n'aura jamais été aussi simple d'être en contact avec ses proches.

Les retraités de Quimper Bretagne Occidentale peuvent s'inscrire au cycle complet des 4 ateliers ou choisir leur atelier.

Renseignements auprès du CLIC au 02 98 64 51 01

SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT DIVY

Infos encadrement de la chasse

Dans le cadre général défini par décret ministériel, le Préfet publie des arrêtés pour chaque département fixant les réglementations pour la saison de chasse. Celles-ci concernent les dates, heures, ouvertures et fermetures spécifiques, interdictions, règles de sécurité...

Pour la saison 2022/2023 en Finistère, l'ouverture générale a eu lieu le 18 septembre à 8h30 et la fermeture générale aura lieu le 28 février 2023 à 17h30. La chasse se termine à 19h au début de la saison puis à 17h30. Les mardis et vendredis, la chasse est interdite (sauf exceptions).

En fonction des espèces, des réglementations spécifiques s'appliquent. Pour le chevreuil et le sanglier, la chasse à l'approche et à l'affut peut débuter le 1^{er} juin. Pour le sanglier seul, la chasse en battue débute le 15 août et une prolongation en mars existe depuis quelques années.

Les associations de chasse peuvent restreindre les conditions fixées par l'arrêté départemental.

À GUENGAT, les jours de chasse sont dimanche, jeudi et jours fériés. Exceptionnellement, il est possible de chasser le lundi, mercredi et samedi. D'ailleurs, les battues ont lieu le samedi.



INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 9 octobre :
Messe à 10h30 à Plonéis

Dimanche 16 octobre :
Messe à 10h30 à Plogonnec

Dimanche 23 octobre :
Messe à 10h30 à Plomelin et à l'église Sainte Claire de Quimper

Dimanche 30 octobre :
Messe à 10h30 à Gourlizon



- Dates possibles de baptême :
9, 16, 23 et 30 octobre

- Rencontres de l'équipe d'animation locale de la CCL le jeudi 13 octobre à 10h à la salle paroissiale de Plonéis.

- Renseignements :

* Marie-France MAISON au 06 62 56 66 06

* Marie-Renée LE BERRE au 06 75 18 70 06

NETTOYAGE DES CONCESSIONS

Le nettoyage des concessions doit être effectué avant le 25 octobre afin que le sablage et le nettoyage des allées puissent être effectués par les services techniques avant la Toussaint.

DÉCHETS

Déchetterie : La déchetterie sera ouverte de 9h à 12 h au lieu de 14h à 18h le **mardi 1^{er} novembre**.

A VOS MONTRES !

Passage à l'heure d'hiver dans la nuit du 29 au 30 octobre.

*heure d'hiver
Je recule d'une heure !*



PETITES ANNONCES

PROPOSE : mise à disposition d'un terrain de 3000 m² sur lequel se trouve une serre, pour personne intéressée par le jardinage.
Se renseigner en Mairie.

TROUVE : chaîne avec pendentif.
Se renseigner en Mairie

Vous avez perdu un objet, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

ASSOCIATIONS

LAPINS FOOTBALL

Dimanche 16 octobre :

13h30 : Guengat B/Pont Croix Stade 1

15h30 : Guengat A/Ergué Gabéric 3

Dimanche 23 octobre :

13h30 : Le Juch AS2/Guengat B

15h30 : Saint Yvi AS1/Guengat A

Troc et Puces

L'association "Les Lapins Football" organise un troc et puces le **mardi 11 novembre** à partir de 9h à la salle des sports.

Renseignements par mail :

lapinsdeguengatfootball@gmail.com



RANDONNÉE

Lundi 3 octobre : Circuit à Saint Yvi de 4, 7 et 10 kms

Lundi 10 octobre : Circuit à Combrit (bois de Roscouré) de 4, 7 et 10 kms

Lundi 17 octobre : Circuit à Tréboul de 4, 8 et 11 kms

Lundi 24 octobre : Circuit à Quimper de 4, 7 et 11 kms

Lundi 31 octobre : Circuit à Pont Croix de 4, 7 et 10 kms

Rendez-vous au parking du terrain de football tous les lundis à 13h45 pour le covoiturage.

Renseignements : **guengat.rando@gmail.com** ou **06 98 20 11 87**



ULAMIR E BRO GLAZIK : BALADE DE DÉCOUVERTE DES PLANTES SAUVAGES



Le secteur environnement de l'ULAMIR e Bro Glazik propose une sortie pour partir à la rencontre des plantes sauvages que l'on croise communément dans nos villages et nos campagnes le **vendredi 28 octobre** de 10h à 12h à la Chapelle Sainte Brigitte.

Au cours de cette balade, de nombreuses plantes seront identifiées et les participants bénéficieront de conseils pour les reconnaître, les cueillir ainsi que pour les transformer à des fins culinaires ou pour soigner les petits maux du quotidien.

Renseignements et inscription obligatoire à l'ULAMIR au **02 98 91 14 21**

LE PLAISIR DES ARTS

L'association "Le plaisir des arts" propose diverses activités pour le plaisir, dans le respect de chacun sans intervenant extérieur, c'est le partage des connaissances.

Les hommes sont acceptés dans toutes les activités.

- **Peinture** : divers procédés de peinture sur toile ou papier dessin.

Mardi : 1 semaine sur 2 de 10h à 12h à la MPT de Bellevue depuis le 13 septembre.

- **Chant** : tout chant (pas de représentation en public).

Mardi : 1 semaine sur 2 de 10h à 12h aux locaux associatifs, près de la salle des sports depuis le 20 septembre.

- **Danse en ligne** : nouvelle activité : madison, tango solo, reggae, country, marianna...

Le mardi de 14h à 17h à la salle associative depuis le 20 septembre (horaire à moduler par la suite).

La danse apporte du plaisir, permet de faire de l'exercice en douceur, fait travailler la mémoire, réduit le stress, aide à se socialiser, effet antidépresseur...etc.

Pas d'activité pendant les vacances scolaires.

Les nouveaux pourront faire 2 séances d'essais avant de prendre une inscription.

Renseignements : Andrée au **02 98 55 67 49** ou **06 70 49 58 03** (laissez un message).



GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Cette année 2022/2023, les accueils périscolaires du matin et du soir et du mercredi s'associent pour voyager à travers nos plus belles régions de France.

Pour la première période, l'équipe a choisi "La Bretagne".

Les bénévoles pour l'aide aux devoirs ont repris leur service. Anne Marie Pogent et Jacques Velly seront présents en tant que bénévoles les lundis, mardis et jeudis soirs. Merci à eux pour leur investissement auprès des enfants.

Un dossier d'inscription pour l'année 2022/2023 est à compléter et à déposer à l'accueil périscolaire pour pouvoir inscrire vos enfants sur le portail famille.

La garderie périscolaire est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant la période scolaire le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 16h45 à 19h.

Inscriptions et renseignements :

Ulamir e Bro Glazik

Sylviane Le Maux, directrice

06 95 55 79 75 ou au 02 98 91 16 62

SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Au-delà de la joie, de l'émerveillement que la maternité et la paternité suscitent, pas toujours facile de s'y retrouver. Les nouveaux parents sont assez peu préparés aux difficultés liées au fait même d'être parents.

C'est pourquoi, Quimper Bretagne Occidentale dans sa politique de soutien à la parentalité, à l'accès à l'information, et d'accompagnement de l'ensemble des parents dans leur quotidien, vous propose une semaine dédiée à la parentalité du 3 au 8 octobre 2022 "**Devenir et être parent : quelle aventure**".

Au programme :

- Une conférence "Trouver son équilibre de vie pour gagner en sérénité et en harmonie dans sa vie de parent" avec Pascal Van Hoorne
- Des ateliers en direction des futurs parents et parents accompagnés ou non de leurs enfants : massages, alimentation en période post natale, des clés pour apaiser bébé, séance de mots et de lait, sortie nature...
- La découverte des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) du territoire
- Des tables rondes pour échanger sur la place du père, sur le post-partum, sur les joies et difficultés d'être parent aujourd'hui, sur l'allaitement, être parent d'ici ou d'ailleurs...
- Des rencontres avec les partenaires et prestataires qui peuvent vous accompagner dans votre parentalité

Retrouvez toute la programmation sur : <https://www.quimper.bzh> ou <http://lagazettedespoussettes.bzh/>

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance de QBO propose un temps collectif au Pôle Enfance à Guengat, séance de 9h30 à 10h25 et de 10h40 à 11h30 :

- le **vendredi 14 octobre** : éveil au breton
- le **vendredi 21 octobre** : une psychomotricienne, Blandine Croix, intervient et propose des explorations motrices.

Les animations sont ouvertes aux enfants de moins de 3 ans (non scolarisés) avec leur assistante maternelle ou garde à domicile.

Renseignements au **02 98 98 86 51**

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Vacances de la Toussaint :

L'ALSH sera ouvert du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022 de 7h30 à 18h45 (à la journée ou à la 1/2 journée avec ou sans repas).

Il pourra accueillir les enfants le lundi 31 octobre si 15 enfants au minimum sont inscrits. Par contre, il sera fermé le mardi 1^{er} novembre.

Inscriptions au plus tard le dimanche 9 octobre.

Permanences de la directrice le mardi 4 octobre de 16h à 18h30.

Inscriptions et renseignements :

Ulamir e Bro Glazik - Florence Gourmelen, directrice

06 95 53 65 07 ou au 02 98 91 16 62

ATOUT SPORT

Pendant les vacances de la Toussaint, QBO propose des activités dans le cadre du programme Atout Sport.

Programme et coupons en vente à la Mairie.



ÉCHAPPÉE BELLE

Samedi 22 octobre :

Cindy vous accueille de 10 h à 12h au Pôle Enfance, rue du Stade.

L'échappée belle est un espace de jeux, de créativité et de complicité entre les petits et grands.

Inscriptions à l'Ulamir au **02 98 91 14 21**



AYEZ LE BON REFLEXE ! AVANT DE VENIR AUX URGENCES APPELEZ LE 15

Une réponse adaptée à votre situation vous sera proposée par l'équipe du 15.



PAS D'URGENCE



- Conseil médical
- Orientation vers un médecin de garde (consultation ou visite à domicile)

URGENCE



- Envoi d'une équipe adaptée
- Orientation vers un service d'urgence

114 numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes.



Ne pas oublier **Octobre rose** : Organisée par l'association Ruban Rose, la campagne de lutte contre le cancer du sein permet d'informer sur la maladie et notamment de sensibiliser un maximum de personnes au (nécessaire) dépistage précoce. Alors, n'hésitez pas à vous faire dépister et à demander conseil à votre médecin.

SERVICES DE SANTÉ

Docteur BICHAT
Tél : 02 98 65 24 51

Médecins : le 15 ou le 112 (depuis un téléphone mobile)

Cabinets infirmiers
Cabinet du bourg (Corinne et Catherine)
07 63 92 18 68

Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07

Pharmacie 3237

Ambulances - taxi du Nevet :
02 98 91 85 20

Taxi Le Bras-Tracol : Tél : 02 98 91 07 08
ou 06 07 61 46 42

Kinésithérapeute/ostéopathe

Sylvain LENANCKER
Tél : 02 98 52 80 81
Anna GENTRIC -
Tél : 02 98 52 80 81

Orthophoniste

Jennifer MOITREL - Tél : 06 09 36 20 24

Psychomotricienne

Vanessa VILON - Tél : 06 34 39 16 41

Educatrice spécialisée/sophrologue

Hélène LENANCKER - Tél : 06 60 18 88 50

Les informations du bulletin sont données à titre indicatif au moment de leur publication. Aussi, quand vous en prenez connaissance et indépendamment de notre volonté, elles peuvent ne plus être à jour.

Directeur de la publication : David LE GOFF, Maire

Coordination textes et mise en page, suivi de rédaction : Commission communication et Morgane HENAFF

Crédits photos : Elus, Ulamir, associations, divers

Impression : Service reprographie de QBO